

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

8, place du champ de foire
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2018_10_8

L'an deux mille dix huit , le vendredi 09 novembre à 20 h 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du : 02 Novembre 2018

Présents : 16

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Madame LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur NEBOUT Joël, Monsieur CAPLOT Serge, Madame VERGNAUD Isabelle

Votants : 19

**Objet : Subvention DRAC -
Diagnostic global de l'église
Saint-Hilaire de Mouthiers-Sur-
Boëme**

Pouvoirs :

Monsieur REVEREAULT Jean a donné pouvoir à Monsieur BORRÉDON Richard
Madame TAMAGNA Véronique a donné pouvoir à Monsieur NEBOUT Joël
Monsieur PORTE Henri-Renaud a donné pouvoir à Madame LHOMME Michèle

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur REVEREAULT Jean, Madame TAMAGNA Véronique, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur BERCHENY Dorian

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Suite à la délibération 2016_5_14 du 8 avril 2016 relative aux travaux à effectuer sur l'Eglise de Mouthiers, la commune de Mouthiers-sur-Boëme a retenu un architecte du patrimoine, l'entreprise DODEMAN SARL, pour un montant de 6 887,50 € HT pour la réalisation d'une mission de diagnostic préalable et général de l'édifice, son parvis et ses abords. Cette étude doit permettre de faire une synthèse et rédiger un rapport de diagnostic avec des préconisations de travaux (urgent, restauration, mise en valeur) ainsi qu'un chiffrage des opérations à mener.

Le diagnostic préalable doit permettre de mettre en place un programme pluriannuel de travaux et de solliciter les subventions auprès des différents partenaires.

Monsieur le Maire de Mouthiers-sur-Boëme (Charente) donne lecture au conseil municipal de la correspondance en date du 7 novembre 2018 de la direction régionale des affaires culturelles, conservation des monuments historiques.

Ce courrier propose une opération concernant la réalisation d'une mission de diagnostic préalable et général de l'édifice, son parvis et ses abords de l'église Saint-Hilaire. sur le budget 2018 du ministère de la culture.

Cette opération est évaluée à 6 887,50 € H.T. (montant subventionnable des travaux) pour laquelle l'État apporterait une subvention de 50 %. Soit 3 444 H.T.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- **APPROUVE** le programme de travaux et confirme sa volonté de les effectuer pour un montant de 6 887,50 € HT ;
- **SOLLICITE** l'aide financière de l'État (ministère de la culture) soit 3 444 € ;

AR PREFECTURE

016-211602362-20181109-D_2018_10_8-DE
Reçu le 14/11/2018

APPROUVE le budget prévisionnel de l'opération :

Etat : 3 444 €

Autofinancement : 3 443,50 €

Montant des travaux subventionnables : 6 887,50 €

- **S'ENGAGE** à réunir les financements nécessaires à l'exécution de l'opération soit 8 265 € TTC sur le budget 2018 de la commune et à assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération ;
- **PRECISE** que la commune à la libre disposition du terrain et immeuble concerné ;
- **INDIQUE** que la commune récupère la TVA ;
- **INDIQUE** que son n° SIRET est le suivant : 21160236200017 ;
- **INDIQUE** que le projet n'a reçu aucun commencement d'exécution ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 09/11/2018, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le **14 NOV. 2018**

Le Maire,

Michel CARTERET

